

**CONSEIL MUNICIPAL**

Chère collègue, cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal, qui se tiendra au Préau Olivier Métra situé 2 rue de Verdun 77590 Bois-le-Roi, le :

Jeudi 20 mai 2021 à 20 h 00

Ordre du jour**Désignation du secrétaire de séance****Procès-verbal du conseil municipal du 18 mars 2021****Décisions municipales**

- 1. Administration générale** - Convention de mise à disposition d'un chien de défense au service de la police municipale
- 2. Administration générale** - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'adhésion avec l'ADICO pour l'accompagnement à la protection des données
- 3. Administration générale** - Conventions d'objectifs et de moyens avec les associations Le Trait d'Union, l'Union sportive de Bois-le-Roi et le Football Club
- 4. Administration générale** - Dispositif d'aide aux professionnels de santé
- 5. Administration générale** - Modification du règlement intérieur : article 2 « Convocation et lieu du conseil municipal »
- 6. Finances** - Vote des taux de fiscalité directe locale 2021
- 7. Finances** - Approbation du compte de gestion 2020
- 8. Finances** - Désignation du Président de séance pour le vote du compte administratif 2020
- 9. Finances** - Vote du compte administratif 2020
- 10. Finances** - Affectation définitive des résultats 2020
- 11. Marchés publics** - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention-cadre du Groupement d'Achats Sud Seine-et-Marnais (GAS 77)
- 12. Marchés publics** - Mise en œuvre de la clause sociale d'insertion dans les procédures d'achat de la commune de Bois-le-Roi
- 13. Enfance** - Création d'un multi accueil de 40 berceaux
- 14. Enfance** - Règlement intérieur Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
- 15. Enfance** - Autorisation donnée au Maire de signer la convention avec la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau pour le projet « Quand les enfants céréalisent »

Bois-le-Roi, le 12 mai 2021

16. Enfance - Autorisation donnée au Maire de signer les conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales pour l'établissement d'accueil du jeune enfant (Bébé accueil)

17. Enfance - Extension de l'Accueil de loisirs sans hébergement, création d'un 5^{ème} satellite

L'organisation de ce conseil prendra en compte le respect des mesures sanitaires et de distanciation physique.

Le quorum s'apprécie **au tiers des membres présents (et uniquement des membres présents)**, chaque conseiller présent pouvant être titulaire de deux pouvoirs.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, chère collègue, cher collègue, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,
David DINTILHAC

